



Communiqué de soutien aux lycéennes et lycéens mobilisés

La jeunesse se mobilise. Il est temps de l'écouter.

La Plateforme des MJC en Auvergne-Rhône-Alpes tient à affirmer avec force son soutien aux lycéennes et lycéens mobilisés depuis maintenant plusieurs semaines.

Depuis plusieurs jours, des jeunes descendent dans la rue pour dénoncer leurs conditions d'études et, plus largement, pour faire entendre leur inquiétude face à leur avenir. Leur colère n'est ni soudaine, ni incompréhensible. Elle est le résultat d'une réalité que nous constatons quotidiennement sur le terrain.

Des classes surchargées. Des enseignants qui manquent. Des établissements vétustes. Des lycées dans lesquels il manque parfois jusqu'aux équipements les plus élémentaires : des tables, des chaises, des salles adaptées. Des bâtiments qui deviennent des étuves l'été et des lieux difficiles à chauffer l'hiver.

Ils et elles portent aussi des refus ou des inquiétudes, largement fondées, sur la société qu'on leur promet en refusant la plate-forme de « tri social » Parcoursup ou en mettant en avant le dérèglement climatique ou les crises internationales.

Voilà la réalité vécue par une partie de notre jeunesse.

Et face à cette réalité, quelle réponse apporte-t-on ?

La Région Auvergne Rhône-Alpes, qui porte la compétence sur les bâtiments des lycées participe aux inégalités sociales avec une hausse des subventions aux lycées privées de 273 % entre 2015 et 2022 au détriment des lycées publics. Entre 2015 et 2018, les lycées publics ont perdu 10 % de leurs budgets régionaux, selon une étude commanditée par des élus régionaux. Quant à ce qui a été investi, il a notamment servi à construire des tourniquets et barrières de sécurité, et courant 2026 l'exécutif a proposé pour seule horizon concernant les lycéens et lycéennes la venue dans les établissements de brigades cynophiles, considérant donc la jeunesse comme une menace plutôt qu'une force à accompagner.

Plutôt que de commencer par écouter, plutôt que de rencontrer ces jeunes, plutôt que de répondre à leurs revendications et de construire avec eux des solutions, la réponse apportée a trop souvent été celle de la confrontation et de la répression.

Ce choix nous interroge profondément.

Quand une jeunesse se mobilise pour dénoncer ses conditions de vie et d'éducation, la première responsabilité des pouvoirs publics devrait être de l'entendre.

Quand des milliers de jeunes expriment leur inquiétude, leur colère et leurs revendications, on ne peut pas simplement leur demander de se taire et de rentrer chez eux.

Quand une génération dit qu'elle ne croit plus suffisamment en son avenir, la réponse ne peut pas être uniquement sécuritaire. Elle doit être politique, éducative et sociale.

Les MJC sont, toute l'année, au contact de cette jeunesse. Nous partageons ses espaces, nous écoutons ses paroles, ses doutes, ses colères et ses espoirs. Nous savons que derrière les mobilisations d'aujourd'hui se trouvent des jeunes qui s'interrogent sur leur avenir, sur leur place dans la société et sur leur capacité à construire leur propre vie.

Cette parole doit être entendue. Et elle doit être entendue maintenant.

Nous refusons que la jeunesse soit considérée uniquement lorsqu'elle devient une source de difficultés pour les institutions. Nous refusons qu'on lui demande d'être responsable, citoyenne et engagée tout en lui refusant, lorsqu'elle se mobilise, le droit d'être entendue.

La citoyenneté ne peut pas être un discours que l'on tient aux jeunes dans les salles de classe et dans les structures d'éducation populaire pour ensuite leur fermer la porte lorsqu'ils l'exercent dans l'espace public.

Nous condamnons toute forme de violence, quelle qu'en soit l'origine.

Nous devons donc reconnaître et condamner la violence administrative que représente l'ignorance et le déni du droit d'expression que subit notre jeunesse, au même titre que celle qui s'exerce dans la rue, espace d'expression de lycéens et lycéennes dont la plupart n'y sont pas pour «casser ».

Mais cette condamnation ne doit pas servir à détourner le regard des revendications qui ont conduit cette mobilisation.

La question essentielle est simple : pourquoi ces jeunes en sont-ils arrivés à devoir se mobiliser pour être entendus ?

Nous demandons donc aux pouvoirs publics de sortir immédiatement d'une logique de confrontation et d'ouvrir un véritable dialogue avec les lycéennes et les lycéens, leurs représentants, les équipes éducatives et l'ensemble des acteurs de terrain.

Il faut entendre leurs revendications, reconnaître les difficultés auxquelles ils sont confrontés et engager des réponses concrètes.

Parce qu'un établissement scolaire n'est pas simplement un bâtiment.

Parce qu'un lycéen n'est pas simplement un élève à encadrer.

Parce que la jeunesse n'est pas un problème à gérer.

La jeunesse est une partie de notre société, elle en incarne l'avenir. Elle a le droit de parler, le droit de contester, le droit de revendiquer et surtout le droit d'être entendue.

La Plateforme des MJC en Auvergne Rhône-Alpes réaffirme donc son soutien aux lycéennes et lycéens mobilisés.

Nous serons toujours du côté du dialogue, de l'émancipation, de l'éducation populaire et de la démocratie.

Et aujourd'hui, cela signifie une chose très simple :

Écoutez les lycéens. Entendez leur colère. Prenez leurs revendications au sérieux. Et apportez-leur enfin des réponses à la hauteur de ce qu'ils vivent.

La jeunesse ne demande pas qu'on parle à sa place.

Elle demande qu'on l'écoute et surtout qu'on l'entende.

Les co-présidentes & co-présidents de la Plate-forme Auvergne Rhône-Alpes des MJC.